

Jap, Bracelet et jour-amende

Par Cachou89, le 25/07/2016 à 07:39

Bonjour,

j'ai était jugé par le Tribunal de grande instance de Créteil (94) en 2012, à une peine d'un an d'emprisonnement ferme.

J'ai était contacter en 2012 par le juge d'application des peines du Tribunal de Bobigny (93) qui ma proposer d'avoir un bracelet électronique, d'être suivi pendant 5 ans via le Spip et de payer des jours-amendes, j'ai accepter et j'ai signer les papiers.

Malheureusement le mois d'après mes parents ont divorcé, j'ai était contraint de déménager à l'étranger (pour ne pas me dire, me faire expulsé du domicile familiale), et je n'ai pu revenir en France, car étant marié je n'avais pas encore reçu le livret de famille pour que ma femme puissent avoir un visa de long séjour, elle est à du accoucher à l'étranger.

Maintenant, j'ai pu avoir les papiers nécessaire pour faire venir ma famille en France, je voudrais retournée en France, mais avant de partir je n'ai pas pu payée ma peine de jouramende et je n'avais plus d'adresse pour recevoir mes courriers.

Je tiens à préciser, que ma venu à la juge d'application des peines étant en fin d'année 2012, et j'ai quitter le pays en Mai 2013, Durant ces plusieurs moi je n'ai ni reçu courrier du trésor public, ni un courrier de la Spip, étant donner que l'adresse du domicile familiale n'étant plus mienne j'ai pu faire suivre mon courrier par # Service de courrier # pour un délai de 6 mois sur l'adresse d'un membre de ma famille.

Je n'ai pas tenu informée mon départ à l'étranger à la JAP.

Actuellement si je rentre en France, ferais-je l'objet de poursuite ? Mandat d'arrêt ou d'amener ? Puis-je payée avec ce retard de 3 ans mes jours-amende avant ma venu ? Et quand est t'il du bracelet électronique ? puis-je avoir encore cette peine ? ou devrais-je être incarcéré pour les 1 ans ferme ?.

Cordialement.

Par youris, le 25/07/2016 à 10:30

bjr,

aviez-vous demandé l'accord du JAP pour quitter la france ? cdt

| Par Cachou89 , le 25/07/2016 à 14:48 | |
|---|--|
| Bonjour, | |
| Non, je n'ai pas tenu informé la jap. | |
| Cordialement. | |
| | |